

## LABORATOIRE LMC rappelle Larvicide anti-moustiques



- Noms des modèles ou références concernés : Sachet Larvicide 50g référence 161813 Pot Larvicide 150g référence 161814 Pot Larvicide 500g référence 161815
- Marque : TERRA NOSTRA
- GTIN 3760267061738 Lot 24074 Date de consommation recommandée 14/03/2027
- GTIN 3760267061745 Lot 24074 Date de consommation recommandée 14/03/2027
- GTIN 3760267061752 Lot 24074 Date de consommation recommandée 14/03/2027
- Conditionnements : Sachet 50 grammes Pot 150 grammes Pot 500 grammes
- Date début/fin de commercialisation : du 09/04/2024 au 31/10/2024
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : Magasins et Web

## POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Suite à des contrôles, des traces d'une substance nocive pour l'environnement, la Bifenthrine, a été identifiée dans le lot 24074 des larvicides Terra Nostra 50, 150 et 500g.
- Risques encourus par le consommateur : Risque environnemental
- Description complémentaire du risque : Dans un souci de sécurité et de protection environnementale, Laboratoire LMC a décidé de procéder au rappel de ce lot spécifique, en attente de nouvelles analyses.

## QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.

## RECORDS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Autre (voir informations complémentaires).
- Date de fin de la procédure de rappel : mardi 31 décembre 2024

## CONTACT

- Numéro de contact : 0984248656
- Informations complémentaires publiques : Les clients en possession du larvicide Terra Nostra, lot 24074, sont invités à ne plus utiliser le produit et à le rapporter dans une déchetterie locale pour une élimination sécurisée.

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



## FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre